

## Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	MCB1091-A-A26 - Méthodes de recherche en microbiologie
<b>Nombre de crédits</b>	1
<b>Sigle</b>	MCB1091-A-A26
<b>Site StudiUM</b>	<a href="#">MCB1091-A-A26 - Méthodes de recherche en microbiologie</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
<b>Trimestre</b>	Automne
<b>Année</b>	2026
<b>Mode d'enseignement</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Cours: En présentiel Lundi 10:30 à 12:30 (31 août au 9 novembre) Aucun enregistrement disponible  Ce cours vous offre des ateliers pour bien vous adapter à la vie universitaire et pour vous initier à la littérature et la rédaction scientifique. Vérifier votre Centre étudiant <a href="https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/psc/acprpr9_pub/EMPLOYEE/HRMS/c/SA_LEARNER_SERVICES.CLASS_SEARCH.GBL">https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/psc/acprpr9_pub/EMPLOYEE/HRMS/c/SA_LEARNER_SERVICES.CLASS_SEARCH.GBL</a>  Local: TOUJOURS CONFIRMER LE LOCAL DANS VOTRE CENTRE ÉTUDIANT
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	2 - 2

Enseignant		
Dre France Daigle	<b>Titre</b>	Professeure responsable Professeure titulaire
	<b>Coordonnées</b>	france.daigle@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours. Pour des préoccupations personnelles, me joindre par courriel.

Dr Maxime Raymond	<b>Titre</b>	Coordonateur de laboratoire
	<b>Coordonnées</b>	maxime.raymond.1@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours

Personne-ressource		
TGDE - Premier cycle	<b>Responsabilité</b>	Technicienne en gestion des dossiers étudiants
	<b>Coordonnées</b>	tgde-1er-cycle@microim.umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel

Description du cours	
<b>Description simple</b>	Méthode et outils de recherche et de communication scientifique propres à la microbiologie. Lecture, analyse critique et présentation d'écrits scientifiques.
<b>Description détaillée</b>	Cours d'introduction à la vie universitaire. A travers les différents ateliers, les étudiant.e.s apprendront les bases de la méthodologie scientifique nécessaire à la rédaction d'un rapport. # <i>Présentation du programme</i> - Instructions pour les travaux pratiques # Atelier de rédaction d'un rapport de laboratoire # Atelier Point de repère # Atelier: SOFIA (Zoom) grp 1 et 2. #

<b>Place du cours dans le programme</b>	Outils de recherche PubMed # Citer ses sources avec EndNote
	Obligatoire pour les étudiants du programme de microbiologie et immunologie.
	Permet aux étudiants de développer leur capacité à trouver de l'information scientifique et de bien citer leurs sources.

## Apprentissages visés

<b>Objectifs généraux</b>	De façon générale, le cours vise à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux connaître son programme d'étude et l'institution (règlements des études de premier cycle)</li> <li>• Connaître les notions de bases de la communication scientifique écrite</li> <li>• Être capable de trouver de façon efficace de la littérature scientifique sur un sujet donné</li> <li>• Se familiariser avec les outils offerts par les bibliothèques</li> </ul>
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	À la fin du cours, les étudiants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'utiliser les outils de recherche SOFIA et PubMed afin de trouver de la littérature scientifique pour se positionner par rapport à une hypothèse de recherche</li> <li>• Obtenir une méthode de travail rigoureuse pour la rédaction d'un travail de recherche</li> <li>• Connaître le programme et l'institution</li> </ul>

## Calendrier des séances

31 août 2026	<b>Titre</b>	Dre France Daigle; Roxanne Plante et Dr Maxime Raymond
	<b>Contenus</b>	Description du cours. Présentation du programme (Cheminement et règlements). Studium. Travaux pratiques. SEB.
	<b>Activités</b>	Cours théorique 10:30 à 12:30
14 septembre 2026	<b>Titre</b>	Dr Maxime Raymond; France Daigle
	<b>Contenus</b>	Rédaction d'un rapport de laboratoire Présentation du travail de recherche
	<b>Activités</b>	Cours théorique 10:30 à 12:30
21 septembre 2026	<b>Titre</b>	Bureau d'aide du Point de repère
	<b>Contenus</b>	Atelier : Les ingrédients de la réussite
	<b>Activités</b>	Cours théorique 10:30 à 12:30

	<b>Évaluation formative</b>	travail de 10%
28 septembre 2026	<b>Titre</b>	Bibliothèques
	<b>Contenus</b>	Atelier: SOFIA
	<b>Activités</b>	Cours théorique en zoom 10:30 à 11:30 ?? groupe 1 12h00 à 13h30 ?? groupe 2
	<b>Évaluation formative</b>	Travail de 15%
5 octobre 2026	<b>Titre</b>	Bibliothèques
	<b>Contenus</b>	Atelier PubMed
	<b>Activités</b>	Cours théorique 10:30 à 12:30
	<b>Évaluation formative</b>	Travail 15%
26 octobre 2026	<b>Titre</b>	Bibliothèques
	<b>Contenus</b>	Atelier EndNote Groupe 1
	<b>Activités</b>	Cours théorique 10:30 à 12:30
	<b>Évaluation formative</b>	Travail 15%
2 novembre 2026	<b>Titre</b>	Bibliothèques
	<b>Contenus</b>	Atelier EndNote groupe 2
	<b>Activités</b>	Cours théorique 10:30 à 12:30
	<b>Évaluation formative</b>	Travail 15%
9 novembre 2026	<b>Titre</b>	A suivre
	<b>Contenus</b>	A suivre
	<b>Activités</b>	

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Évaluations

### Calendrier des évaluations

25 septembre 2026	<b>Activité</b>	Travail de réflexion
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Outiller les étudiant.e.s pour bien réussir leur programme
	<b>Pondération</b>	10%
2 octobre 2026	<b>Activité</b>	Test SOFIA
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Connaître le catalogue SOFIA de la bibliothèque de l'UdeM
	<b>Pondération</b>	15%
9 octobre 2026	<b>Activité</b>	Test PubMed
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Connaître PubMed afin de trouver la littérature scientifique pertinente à un sujet

	<b>Pondération</b>	15%
30 octobre 2026	<b>Activité</b>	Test EndNote
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Connaître la bonne façon de citer ses sources à l'aide d'un programme de gestion des références
	<b>Pondération</b>	15%
30 octobre 2026	<b>Activité</b>	Participation-Quiz en ligne
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	
	<b>Pondération</b>	5%
27 novembre 2026	<b>Activité</b>	Travail de recherche
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Etre en mesure de définir une hypothèse de recherche. Etre en mesure de trouver l'information et la littérature sur un sujet de recherche en utilisant internet et PubMed. Etre en mesure de bien citer ses sources à l'aide de EndNote.
	<b>Pondération</b>	40%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à une évaluation</b>	Toute absence à une évaluation ou lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire approprié (CHE_Absence_Évaluation ou CHE_Absence_Cours) sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant. Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle). La décision sera rendue après vérification des documents soumis.
<b>Dépôts des travaux</b>	Les travaux doivent être remis (afficher « remis pour évaluation ») sur StudiUM avant la date de tombée indiquée, sans quoi les pénalités pour retard seront imposées. Ceux qui ne peuvent respecter la date de remise des travaux doivent le motiver par écrit, en complétant le formulaire CHE_Délai_remise_travail sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant et fournir les pièces justificatives. Un retard non motivé dans la remise des travaux (rapports) entraîne 10 % de pénalité sur la note du travail pour un retard de moins de 24 heures (incluant samedi et dimanche). À partir de 24 heures et plus de retard, la note 0 est attribuée pour le travail. Ceci inclut aussi tout travail demeuré à l'état de « brouillon (non remis) ». Aucun rappel ne sera effectué. Il est donc de votre responsabilité de remettre à temps vos travaux.
<b>Matériel autorisé</b>	Ordinateur
<b>Qualité de la langue</b>	Les travaux doivent être présentés en français. La qualité de la langue française et la capacité à utiliser la terminologie adéquate sont évaluées. Un texte jugé incompréhensible par le correcteur pourra être pénalisé jusqu'à concurrence de 10% de la note du travail.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	D (50%)

## Rappels

## Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	16 septembre 2026
<b>Date limite d'abandon</b>	6 novembre 2026
<b>Fin du trimestre</b>	23 décembre 2026
<b>Évaluation de l'enseignement</b>	Semaine 13 du trimestre

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
<b>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</b>	<p>Cours théorique Permis.</p> <p>Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette capable de fonctionner avec Internet haute vitesse (pour faciliter le visionnement des vidéos et la participation aux séances synchrones). Vous aurez aussi besoin d'écouteurs et d'installer le logiciel Zoom et le logiciel SEB sur votre appareil.</p> <p>Pour accéder à votre environnement d'apprentissage StudiUM, il est recommandé d'utiliser le navigateur Chrome de Google ou encore Firefox de Mozilla.</p> <p>Pour accéder aux ressources de la bibliothèque, vous devez installer le Proxy de l'UdeM sur votre appareil.</p> <p>Par ailleurs, en tant qu'étudiant de l'UdeM, vous pouvez télécharger gratuitement la suite Office 360.</p>

## Ressources

### Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Aucun
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Aucun
<b>Équipement (matériel)</b>	Ordinateur personnel compatible avec SEB sera nécessaire

## Ressources complémentaires

### Sites Internet

Procédure **Zoom** pour tous les participants qui ont une adresse **@umontreal.ca**

- Cliquer sur 1. et se connecter : [1. Pour se connecter à Zoom](#)
- Cliquer sur 2. pour démarrer/accéder à la séance Zoom

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

### Autres

Vous ne voyez plus le bout de votre trimestre ? Vous cumulez les problèmes et difficultés en cours de trimestre ?

Avant d'atteindre le point de non-retour et/ou d'avoir recours à des pratiques peu recommandables, allez chercher de l'aide !

Consulter le site du **SOUTIEN POUR RÉUSSIR** de l'Université de Montréal. Vous y trouverez les outils et ressources pour vous aider à atteindre vos objectifs de réussite.

## Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

[Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre

situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

## Autres

Le règlement des études du premier cycle de de l'Université de Montréal (<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>) mentionne que, si vous croyez avoir été lésé dans l'évaluation d'un travail ou examen, vous devez entreprendre les démarches suivantes **à la fin du trimestre** suite à l'obtention de votre note littérale:

- 1) Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant doit faire une demande de consultation de ses travaux (*art. 9.4*). Afin de vous prévaloir de ce droit, effectuez une demande auprès de la TGDE responsable de la gestion du cours (coordonnées disponibles dans le programme horaire).
- 2) Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des **raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit** peut demander la révision de cette modalité en remplissant le formulaire dédié et déposer sa demande motivée auprès de l'autorité compétente de la faculté responsable du cours (en l'occurrence, la TGDE responsable de la gestion du cours). Suite à la révision des modalités d'évaluation, la note peut être maintenue, diminuée ou majorée et le relevé de notes sera ajusté en conséquence (*art. 9.5*).

Ainsi, veuillez noter qu'aucune modification de la note ne sera effectuée en cours de trimestre. Seule la TGDE est habilitée à recevoir vos demandes de consultation et de révision, et ce, en fin de trimestre. Seul le directeur du département est habilité à acquiescer à une demande de révision.

### [Règlement concernant la quérulence dans le contexte d'une demande, d'une plainte ou de l'exercice d'un droit d'un étudiant](#)

L'Université de Montréal a adopté un règlement afin d'encadrer l'exercice d'une demande, d'une plainte ou d'un droit prévu aux politiques et règlements de l'Université lorsqu'un étudiant fait preuve d'une conduite quérulente. Soyez avisé que, le cas échéant, ce règlement sera appliqué.

## Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)

**Autres**

**Tout travail peut être analysé afin de déceler toute trace de plagiat.**

### **Module Obligatoire**

**Le *Module Intégrité*, proposé par la Faculté de médecine, est un module d'autoformation d'environ 90 minutes visant à parfaire vos connaissances en matière d'intégrité et de prévention du plagiat. Obligatoire pour tous les étudiants de première année des programmes de premier cycle de la Faculté de médecine, il est intégré au cours MCB1980 et doit être complété avant le 13 octobre. La mention succès ou échec y sera associée et la note de passage requise est de 85%; plusieurs tentatives sont permises pour atteindre ce seuil minimal.**

**Si le quiz n'est pas complété avant le 13 octobre, l'accès à l'espace StudiUM du cours sera bloqué.**